



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63488>

Département(s) de publication : **59, 02, 80, 62**

Annonce n° **24-63488**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Lille

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de services relative à la gestion et exploitation du Théâtre Sébastopol à Lille.

Description : La valeur prévisionnelle globale de la concession, définie en application de l'article R. 3121-1 du code de la commande publique, est évaluée pendant la durée du contrat à 7,5 millions d'euros. Cette valeur a été calculée en prenant en compte notamment, la moyenne des chiffres d'affaires actuellement réalisés au cours des dernières années. Les équipements affectés à l'exploitation du Théâtre Sébastopol, y compris les bureaux et dépendances, représentent une superficie totale de 3 900 m² (salle de 430 m² - plateau de scène de 325 m² pour une capacité de 1 346 personnes). Sont également inclus dans la concession les installations, décors, matériels et équipements techniques, accessoires de scène, mobilier et agencements ou objets à usage du Théâtre Sébastopol et appartenant à la Ville de Lille.

Identifiant de la procédure : 84bbcab6-0c38-4b48-9cee-6ee1dc4f4f95

Identifiant interne : 2024CS082DCP

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est conduite selon la procédure applicable aux contrats de concession relevant des articles L3121-1, R3121-5, L3126-1, L3126-2 et R3126-2 à R3126-13 du code de la commande publique. Les prestations objet de la présente concession consistent en effet en des services relevant des services spécifiques listés dans l'avis pris en application de l'article R3126-1-2°b) du code de la commande publique. Procédure dite "ouverte" avec remise simultanée des candidatures et des offres conformément aux modalités fixées dans le RC. La date limite de réception des offres indiquée à l'onglet 5.1.12 (conditions du marché public) du présent avis correspond à la date limite de remise des candidatures ET des offres. Une visite obligatoire du Théâtre Sébastopol est organisée afin que les candidats puissent prendre connaissance des lieux - se référer aux modalités fixées à l'article 5.2 du RC.

Conformément à l'article L. 3121-1 du code de la commande publique, l'autorité concédante se réserve le droit de recourir à la négociation. Un courrier d'invitation à participer à un ou plusieurs entretiens de négociation sera alors adressé à chacun des candidats leur indiquant les date, heure et lieu du ou des rendez-vous. Les négociations pourront se dérouler en une ou plusieurs phases successives ; elles pourront prendre la forme outre d'entretiens, d'échanges téléphoniques ou d'échanges écrits, dématérialisés ou non. A titre indicatif et prévisionnel, les négociations se dérouleront fin octobre 2024. Le candidat portera attention à communiquer une adresse mail qui servira de référence pour tous les échanges qui interviendront durant toute la procédure de passation. La remise des propositions se fera uniquement par voie dématérialisée via la plate-forme www.achatpublic.com - la remise par voie papier est interdite sauf copie de sauvegarde.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92320000 Services d'exploitation de salles de spectacles

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,500,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le concessionnaire assurera des missions de service public liées à la gestion et à l'exploitation du Théâtre Sébastopol. Le concessionnaire aura pour mission de gérer le théâtre Sébastopol et de l'exploiter afin d'assurer une programmation de théâtre, variétés, opérettes, musique, spectacles associatifs... de qualité dans le cadre de saisons du 1er Aout au 31 juillet. Il aura en charge la direction artistique, administrative, technique, de communication, d'accueil et de sécurité de l'établissement. Il sera responsable de la tenue de la billetterie. Il gèrera l'établissement de manière équilibrée et aura, à cet effet, en charge de rechercher toutes les ressources nécessaires. Il développera tous les partenariats nécessaires auprès de financeurs publics et privés.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions prévus aux articles L3123-1 à L3123-17 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concession de services relative à la gestion et exploitation du Théâtre Sébastopol à Lille.

Description : Concession de services relative à la gestion et exploitation du Théâtre Sébastopol à Lille.

Identifiant interne : 2024CS082DCP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92320000 Services d'exploitation de salles de spectacles

Options :

Description des options : Le dépôt de variantes n'est pas autorisé (cf article 4.6 du RC).

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Théâtre Sebastopol, Place Sebastopol

Ville : Lille

Code postal : 59000

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/08/2025

Durée : 5 YEAR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : La consultation devrait être initiée au printemps 2028.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Présentation de la candidature sous forme de candidat unique ou de groupement (article 4.3 du RC) : Le(s) candidat(s) pourra/pourront présenter une offre en qualité de candidat individuel ou de groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'autorité concédante. L'autorité concédante interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. De même, les candidats ne pourront être membres de plusieurs groupements, et l'entreprise désignée mandataire du groupement ne pourra être mandataire d'un autre groupement, ni membre d'un autre groupement. Il est précisé que si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, chacun de ces opérateurs devra produire les mêmes documents et informations d'ordre administratif et technique que ceux demandés à l'article 6 du règlement de la consultation. Par ailleurs, le lien juridique envisagé entre les différents opérateurs devra être clairement précisé dans la candidature. En cas d'attribution de la concession à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de la concession, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Exploitation par une société dédiée (article 4.3 du RC et 8.1 du projet de contrat) Il est précisé qu'afin de faciliter le contrôle des engagements souscrits, notamment financiers, et permettre à l'autorité concédante d'avoir comme interlocuteur unique une seule entité juridique, le candidat retenu s'engage à exploiter Le Théâtre Sébastopol par une société dédiée, dont

L'unique activité sera de réaliser les missions de service public inhérentes à l'objet de la présente concession de service public. Dans le cas où le candidat retenu devrait créer cette société dédiée, elle lui sera substituée dès sa création dans ses droits et obligations au titre de la présente concession. Les caractéristiques juridiques et financières de cette société, sur lesquelles s'engage le concessionnaire, seront définies dans l'offre du candidat conformément au projet de contrat valant cahier des charges. Le concessionnaire est autorisé à domicilier sa société dédiée à l'adresse du Théâtre Sébastopol. Obligation de reprise du personnel (article 4.4 du RC et 9.1 du projet de contrat) Le concessionnaire respectera la réglementation en vigueur en matière de reprise du personnel du précédent exploitant, et notamment les dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail (cf. annexe 16 au projet de contrat). Il est en outre précisé que la convention collective applicable au personnel est la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant du 3 février 2012 avec ses annexes. Afin de promouvoir l'emploi et favoriser l'insertion, le contrat de concession fait l'objet d'une clause d'insertion par l'économie (article 9.2 du projet de contrat) Le concessionnaire s'engage pour l'exécution sur la durée d'exécution totale à réaliser un volume d'heures réservé à l'insertion de 300 heures. Les modalités de la mise en oeuvre de cette clause sont indiquées à l'article précité du projet de contrat.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : outillages et matériels, liste des principaux services, récépissé d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence et présentation du candidat de sa compétence et de son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.. pour plus de précisions se référer à l'article 6.1 du RC.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : chiffres d'affaires, assurance des risques professionnels, bilans ou extraits de bilans... pour plus de précisions se référer à l'article 6.1 du RC.

Critère :

Type : Autre

Nom : Dossier administratif de la partie candidature

Description : Formulaire DC1, DC2, attestation de vigilance comprenant la preuve du respect de la réglementation relative aux travailleurs handicapés, pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat, en cas de groupement habilitation des membres du groupement à destination du mandataire, en cas de redressement judiciaire la copie du jugement... pour plus de précisions se référer à l'article 6.1 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE 3 - Mesures en faveur de la transition écologique et d'une culture durable partagée

Description : se référer à l'article 9.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE 2 - Orientation et diversité du projet artistique et culturel

Description : se référer à l'article 9.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE 1 - Conditions économiques et financières

Description : se référer à l'article 9.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE 4 - Modalités de mise à disposition du théâtre

Description : se référer à l'article 9.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 10/06/2024 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_B0rvhZCweh,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_B0rvhZCweh

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Requise (cf article 19 du projet de contrat)

Date limite de réception des offres : 21/06/2024 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : se référer au code de justice administrative.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Lille

Organisation qui traite les offres : Mairie de Lille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 175 900 034 00018

Adresse postale : 5, Rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039

Ville : Lille

Code postal : 59014

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 59 54 23 42

Télécopieur : +33 59 54 24 45

Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Greffe du Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 175 900 034 00018

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039

Ville : Lille

Code postal : 59014

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 59 54 23 42

Télécopieur : +33 59 54 24 45

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie de Lille

Numéro d'enregistrement : 215 903 501 00017

Adresse postale : Place Augustin Laurent CS 30667

Ville : Lille

Code postal : 59033

Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique

Adresse électronique : Marchespublics@mairie-lille.fr

Téléphone : +33 320495995

Adresse internet : <http://www.lille.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 0e4a6c5b-13aa-4675-a0c4-a7f5743e61e1-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Les modifications suivantes sont apportées : - Modification de la date de réception des candidatures ET offres - Modification de la date limite de demande d'informations complémentaires

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : La date limite de demande d'informations complémentaires est reportée au 10/06/2024 à 15h00

Les documents de marché ont été modifiés le : 31/05/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : La date limite de réception des candidatures ET offres et reportée au 21/06/2024 à 15h00

Les documents de marché ont été modifiés le : 31/05/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e693bb6f-8d66-4bd1-91e6-0568148335db - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/05/2024 à 15:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024